

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 7 SEPTEMBRE 2020**

Date de convocation et
d'affichage:

1^{er} Septembre 2020

Nombre de Conseillers

En exercice: 15

Présents 14

ou représentés : 15

Votants :

Pour : 15

Contre 0

Abstentions : 0

Le huit juillet deux mille vingt, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Benoît de LAURENS, Maire.

Etaient présents : Rosine THIAULT, Magalie CHALOYARD (Pouvoir Benoît BEAUNEZ), Didier CONRY, Philippe ESTEVE, Valérie MAILLET, Eveline RENAUT, Helenne MARTIN-QUENNEHEN Didier TRAGIN, Francine BILLOUE, Nicolas LABORDE, Eric CHEVALIER, Olivier PLOIX, Sophie GIRAUD

Etaient absents : Benoît BEAUNEZ

Nicolas LABORDE a été élue Secrétaire de Séance

La séance s'est ouverte à 20h30.

Le maire ayant déclaré que le quorum étant atteint le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

1 – VOTE DE LA SUBVENTION AU COMITE DES FETES « CHAPET'ILLE » 2020

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'objet de la demande de subvention du comité des fêtes de la commune pour l'exercice 2020.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, suite à l'exposé de Monsieur le Maire et considérant le budget 2020 voté précédemment et après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer une subvention de 2 500 € à l'association du Chapet'ille.

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 65 du budget primitif 2020 et ont été préalablement provisionné au conseil municipal du 27 février 2020

La séance est levée à 20 H 35

Ont signé au registre tous les membres présents et représentés.

B. de LAURENS

R. THIAULT

D. TRAGIN

M. CHALOYARD (Pouvoir B. BEAUNEZ)

D. CONRY

F. BILLOUE

E. RENAUT

P. ESTEVE

N. LABORDE

V. MAILLET

E. CHEVALIER

O. PLOIX

B. BEAUNEZ

S. GIRAUD

H. MARTIN QUENNEHEN

Le Maire

Le secrétaire de Séance

Benoît de LAURENS

Nicolas LABORDE